

Tsiganes et voyageurs d'hier et d'aujourd'hui

Généralités

Il est très difficile de parler des Tsiganes et Voyageurs en termes généraux parce qu'ils constituent une population particulièrement diversifiée.

Les termes sont multiples pour désigner les gens du voyage:

Bohémiens, Nomades, Gitans, Voyageurs, Camps-volants, Forains, Caraques, Romanichels ...

Ces communautés sont pourtant mal connues et les noms qui les désignent font davantage référence à des clichés.

Les termes utilisés

Ils sont variés et dénotent une origine supposée, une vision de l'histoire tsigane partielle: c'est le cas en France de « Bohémien », terme attribué à l'époque où des groupes sont arrivés, porteurs de lettres du roi de Bohème.

Il en est de même de tous les termes dérivés d'Egyptien: Gitan, Gypsy, Gitano.

Ils peuvent aussi amalgamer sous le même terme des groupes culturels différents, depuis la confusion «originelle» entre les Atsinganos installés en Grèce et des nomades venus de l'Inde, qui transporteront leur nom jusqu'au bout du monde: Zigeuner, Tsigane, Zingaro, Zigenare, etc ...

D'autres dénominations sont inspirées de la terminologie tsigane: Manouche, Romano, Chal, Romanichel. S'y ajoute une multitude de termes régionaux et dialectaux.

A toutes ces appellations s'ajoutent celles qui sont employées par les administrations. Ce sont souvent des euphémismes ou des métaphores: les Tinkers d'Irlande deviennent Itinérants et en France, on utilise le terme Tsiganes et Voyageurs pour désigner les personnes d'origine nomade, ainsi que les gens du voyage.

Le terme Voyageur, utilisé pour désigner des groupes qui ne sont généralement pas considérés comme étant d'origine indienne, est employé par eux-mêmes dans plusieurs pays. Quant au terme Tsigane, s'il est le plus répandu dans le monde, il n'est pas le plus utilisé dans le langage commun. Là où il existe, il est, en général, moins entaché de connotations péjoratives que d'autres (sauf en allemand, en raison de la stigmatisation qui s'attache au terme Zigeuner depuis la période nazie).

La distinction Tsigane/Voyageur n'est pas toujours nette. La question de savoir qui est Tsigane, ou qui est Voyageur, n'a pas de réponse pertinente dans certains contextes. Des groupes intermédiaires ont pu se former de longue date et se forment encore.

Plutôt qu'en terme de rupture et d'exclusive, c'est en terme continuité et de complémentarité que l'on doit raisonner.

Quant au terme Rom ou Roma, s'il est de plus en plus employé par les organisations tsiganes sur le plan politique, il ne recouvre pas, même politiquement, la totalité des groupes. Il présente cependant l'avantage de se démarquer des stéréotypes attachés aux dénominations attribuées de l'extérieur aux groupes «tsiganes».

Les origines et groupes

La diversité du monde du voyage se prête mal à une classification satisfaisante. Il n'existe pas de terme adéquat pour définir de façon rigoureuse les différentes populations.

En fait, deux vocables sont utilisés:

- L'un se référant au mode de vie itinérant: gens du voyage,
- L'autre ayant un caractère ethnique: Tsigane.

Les Tsiganes

Ils viennent du Nord de l'Inde et du Pakistan. Leur migration vers l'ouest s'est faite en plusieurs vagues, sans doute à partir du IX^{ème} siècle.

Les divers parcours empruntés depuis l'Inde et les haltes plus ou moins longues qu'ils ont faites ont donné une grande palette de groupes ethniques.

La linguistique a permis d'établir que la langue tsigane était à l'origine une langue de l'Inde proche du sanskrit, dont elle est dérivée. Elle a également permis, par l'étude du lexique et des structures grammaticales des dialectes tsiganes de différents pays, de connaître les itinéraires suivis.

Les Tsiganes constituent une population particulièrement diversifiée.

Les Roms

Présents dans tous les pays européens, les Roms (Homme en romani) ont longtemps séjourné en Europe centrale.

Après 1856, date de l'abolition du servage des Tsiganes en Roumanie, Moldavie et Valachie, ils arrivent massivement en France.

On les distingue surtout selon leurs activités professionnelles:

- les Kalderash (chaudronniers),
- les Lovara (marchands de chevaux),
- les Tchourara (rétameurs) ...

Depuis la chute du mur de Berlin, de nouvelles vagues de voyageurs issus principalement de Hongrie, Roumanie, et des républiques tchèque et slovaque s'installent en région Parisienne et Lyonnaise, ils ont conservé leurs pratiques culturelles et linguistiques.

Les Gitans

Le nom est dérivé d'Egyptano, Egyptien ou Kalé (les Noirs). On distingue: les Catalans, dans le sud de la France et en Espagne du nord, les Andalous, en Espagne du sud et dans quelques départements français. La plupart ont abandonné le nomadisme (généralement sous contrainte) et occupent, dans les villes, des quartiers entiers (comme à Montpellier ou Marseille).

Les Manouches

En France, ils sont surtout installés dans le nord, l'ouest, le centre et le sud-ouest. La plupart sont marchands (marchés et porte-à-porte), forains, ferrailleurs, vanniers, rempailleurs de chaise ou exercent les métiers du cirque.

Les Yéniches

Apparus dès le XVII^{ème} siècle, d'origine germanique, les Yéniches ont adopté le mode de vie des Tsiganes. Ils sont en général récupérateurs, rempailleurs, brocanteurs ou marchands forains.

Les Populations

Les gens du voyage

Extrait de l'introduction du rapport de la cour des comptes sur l'accueil et l'accompagnement des gens du voyage

- octobre 2012 - :

« L'appellation « gens du voyage », d'origine administrative, a été retenue par le législateur pour désigner une catégorie de la population caractérisée par son mode de vie spécifique. Elle recouvre les personnes dont l'habitat en résidence mobile a un caractère traditionnel. Sont donc exclues les personnes sans domicile fixe et l'ensemble des personnes vivant contre leur gré dans un habitat mobile ou léger.

Si cette seule appellation de « gens du voyage » est juridiquement reconnue en France, le terme « Tsiganes » est le plus utilisé dans le langage commun pour identifier des populations diverses ayant les mêmes origines ethniques indo-européennes et la même culture.

Compte tenu de la connotation négative du terme « Tsiganes » dans certains pays membres, le Conseil de l'Europe a, pour sa part, retenu le terme générique de « Roms » pour désigner ces populations identifiées sur une base ethnique et culturelle et dont le nombre total en Europe est estimé à 10 millions de personnes environ.

Il s'ensuit, en France, un risque de confusion, car le terme « Roms » est également utilisé par les pouvoirs publics, mais pour désigner des migrants de nationalité étrangère, venant essentiellement des pays d'Europe centrale et orientale. Sédentarisées dans leur pays d'origine, ces populations, qui ne sont pas mobiles, n'ont pas de culture du voyage. Elles relèvent de la législation sur l'entrée et le séjour des étrangers sur le territoire français, leur situation étant différente selon qu'ils sont ou non ressortissants d'un Etat membre de l'Union Européenne. Elles ne font donc pas partie des « gens du voyage », qui sont, dans leur très grande majorité, de nationalité française. »

L'itinérance

La forte croissance démographique modifie les données d'une année à l'autre. Il est très difficile d'indiquer la proportion des nomades et celle des sédentarisés. Des groupes maintiennent un mode de vie itinérant; d'autres, qui ne voyagent plus, conservent des gestes, des habitudes, une mentalité nomade.

La mobilité demeure un élément important d'adaptation à des conditions d'existence changeantes (dans les domaines du logement et des activités économiques) : le sédentarisé peut reprendre la route, le nomade s'arrêter, et tous changer d'endroit. Les événements de la vie familiale et collective, la nécessité temporaire d'une main d'œuvre abondante peuvent conduire à des regroupements.

L'arrivée en différentes vagues, les migrations et sédentarisation des Tsiganes et Voyageurs ont créé une grande variété de groupes différenciés les uns des autres.

Leurs obligations liées à l'itinérance

Livrets et carnets :

- livret spécial de circulation A, délivré aux commerçants et artisans ambulants, leurs ascendants ou descendants les accompagnant, leur époux(se) légitime (un extrait récent du Registre du Commerce ou du Registre des Métiers est à fournir tous les 2 ans aux services préfectoraux).
- livret spécial de circulation B. délivré aux accompagnants du commerçant ou artisan titulaire du livret spécial A, avec ou sans lien de parenté ainsi qu'à leurs salariés ou préposés.
- Livret de circulation, délivré aux personnes disposant de ressources régulières leur assurant des conditions normales d'existence, soit à la charge des commerçants ou artisans titulaires du livret A, soit salariés; un visa doit être apposé tous les ans par les services de police ou de gendarmerie.

Le Conseil constitutionnel a abrogé le 5 octobre 2012 deux dispositions de la loi régissant la vie quotidienne des gens du voyage, en supprimant le carnet de circulation qui leur était imposé, (délivré à toute personne de plus de 16 ans qui logeait de façon permanente dans un véhicule, une remorque ou tout autre abri mobile, et qui ne remplissait pas les conditions d'activité, de ressources d'accompagnement ci-dessus-de plus un visa devait jusqu'ici être apposé tous les 3 mois par les services de police ou de gendarmerie), et l'obligation d'être inscrit plus de trois ans dans une commune pour pouvoir voter.

En effet, saisi d'une question prioritaire de constitutionnalité (QPC) - procédure permettant de contester les lois - transmise par le Conseil d'Etat, les Sages ont examiné la constitutionnalité de la loi du 3 janvier 1969 « relative à l'exercice des activités ambulantes et au régime applicable aux personnes circulant en France sans domicile ni résidence fixe », qui obligeait toute personne âgée de plus de 16 ans, circulant en France, sans domicile ni résidence fixes depuis plus de 6 mois, et sans ressources régulières, de présenter, à toute réquisition de l'autorité, un titre de circulation en cours de validité.

Le «carnet» a été supprimé par les Sages qui ont estimé qu'il instaurait une «différence de traitement» entre les personnes et qu'imposer un visa de ce carnet tous les trois mois et punir d'une peine d'un an d'emprisonnement les personnes circulant sans carnet portait une «atteinte disproportionnée à l'exercice de la liberté d'aller et venir».

Le «livret» de circulation, qui doit être visé tous les ans, est maintenu, le Conseil jugeant qu'il n'est pas «contraire au principe d'égalité et à la liberté d'aller et de venir» et qu'il s'agit pour l'État de pallier la difficulté de localiser les personnes qui se trouvent sur son territoire et qui ne peuvent être trouvées au moyen du domicile, comme la population sédentaire.

Par ailleurs, les Sages ont supprimé la disposition obligeant les gens du voyage à attendre trois ans avant de pouvoir s'inscrire sur les listes électorales dans la commune à laquelle ils ont choisi de se rattacher, au lieu de six mois pour tout autre citoyen.

En revanche, le Conseil constitutionnel a maintenu l'obligation de rattachement à une commune ainsi que la disposition instaurant un quota maximum de gens du voyage par commune de rattachement de 3% de la population.

L'identité culturelle

« Pour les Tsiganes, il n'est que de pays d'accueil et pas de pays de retour possible, ni de pays auquel avoir recours, même de façon symbolique. Il n'est pas de Tsiganie comme il est de Turquie ou d'Algérie donc pas de consulat ni d'accords bilatéraux. Le territoire du Tsigane est en lui et les frontières en sont psychologiques. »

JP. Liégeois.

Des généralités

Le profil de la culture et l'identité ethnique émergent à travers la combinaison de nombreux éléments; de la langue aux métiers indépendants, de la solidarité sous toutes ses formes au nomadisme plus ou moins potentiel, de l'organisation sociale à la fierté d'être différent, de la conscience d'une origine commune au partage des règles de vie, de la sensation d'appartenance à un ensemble à l'opposition à ceux qui y sont étrangers, de l'histoire partagée à la philosophie de l'existence, de l'éducation donnée aux enfants à la force de la famille...

Les éléments adoptés au cours des migrations sont interprétés pour s'intégrer dans la configuration d'ensemble; il y a adaptation des emprunts, et non adaptation aux emprunts, dans une culture dont la flexibilité fait la résistance. Tsiganes et Voyageurs ont développé une tradition de changement et d'innovation qui permet une relative stabilité à travers la précarité. L'analyse de ces sociétés est une analyse de la permanence à travers l'éphémère.

La culture tsigane, comme toutes les cultures, est en évolution constante et plus encore que d'autres puisque le changement y est tradition et l'adaptation nécessité régulière.

Pour le Tsigane, qui se définit souvent en s'opposant au sédentaire (culture, mode de vie ...), être voyageur est essentiellement dans l'état d'esprit qui n'implique pas nécessairement une réalité de voyage.

La famille tsigane est, dans l'organisation sociale, unité de base, unité économique et unité éducative.

Veuves, handicapés, grands-parents, malades hospitalisés ... ne sont jamais laissés seuls : la solidarité est une des valeurs essentielles.

Les activités économiques

Pour le Tsigane, le travail est une nécessité et non un but. L'économie détermine pour une part importante les déplacements ou la sédentarité, La principale caractéristique est la polyvalence (vente de biens ou de services). Les métiers exercés par les Tsiganes peuvent être multiples selon les saisons, les opportunités qui se présentent ou les possibilités de stationnement.

Une autre caractéristique est le sentiment d'indépendance. Des métiers traditionnels persistent: la récupération, le travail et la vente de métaux, les marchés, la «chine», la vente ambulante, (fruits, légumes, tapis, brocante, vêtements), les travaux saisonniers, la vannerie, les métiers du spectacle, du cirque, de la fête foraine, la musique et la lutherie, les métiers du bâtiment.

Les rites, tabous et religions

C'est autour de la naissance et de la mort que les interdits, rituels et tabous sont les plus nombreux.

Le baptême, célébré lors de gigantesques fêtes, est un des moments les plus importants de la vie tsigane.

De même, lors des décès, la famille renforce sa cohésion et le fait de brûler, d'abandonner ou de vendre (à un gadjo) ce qui a appartenu au défunt préserve l'intégrité du groupe: On reste fidèle mais on ne «conserve» pas la mémoire de la même façon que les sédentaires.

La religion, quelle qu'elle soit, très présente dans les communautés tsiganes, vise d'abord à assurer une certaine sécurité et un équilibre psychologique,

D'autre part, pour les pentecôtistes, catholiques ou évangélistes tsiganes, tout regroupement dans les conventions, missions et pèlerinages est un prétexte au voyage et aux retrouvailles, avec moins de contraintes administratives que d'ordinaire.

L'art tsigane

On superpose trop souvent tsigane et artiste, tsigane et musicien, Néanmoins, si tous ne pratiquent pas, on peut reconnaître qu'ils ont tous une sensibilité artistique particulière.

La musique tsigane emprunte aux musiques traditionnelles des pays d'accueil.

Elle exprime souvent la souffrance, la révolte et la dignité du peuple tsigane.

Présentes lors de grandes rencontres familiales ou religieuses, on peut reconnaître trois expressions de musique et chant tsiganes:

- la musique des Tsiganes d'Europe centrale
- le flamenco (interprété souvent par les Gitans catalans ou andalous, dans un mélange de folklore espagnol, arabe et oriental)
- le jazz manouche dont l'un des interprètes les plus connus fut Django Reinhardt

L'éducation tsigane: l'enfant-roi

Les méthodes d'éducation sont non directives. Avec l'enfant, on utilise la persuasion et non l'injonction.

L'autonomie, le sens des responsabilités et des valeurs communautaires sont très développés.

L'enfant n'est jamais à l'écart des préoccupations et des discussions du groupe familial : il y apprend à acquérir très jeune les comportements du groupe.

Parole de tsiganes

La famille

Elle compte plus que tout. Elle comprend l'ensemble des proches, même s'ils sont dispersés dans le monde entier. C'est notre réconfort dans un environnement souvent hostile. Notre société est fondée sur un code moral intérieur, hérité de la vie nomade.

La «Kriiss» existe dans certains groupes, surtout chez les Roms. C'est un tribunal informel, constitué par les anciens, réputés pour leur sagesse et leur connaissance des coutumes. Il règle les conflits de toutes sortes entre Tsiganes (conflits nés de questions d'argent, de bagarres, d'adultères).

Dans la famille élargie, c'est le plus ancien qui commande. Dans la famille restreinte de type patriarcal, c'est le père qui détient l'autorité. La mère semble n'avoir qu'un rôle mineur, pourtant, une bonne partie des ressources provient souvent de ce qu'elle gagne. Elle a ainsi une ouverture sur le monde extérieur. Son influence sur les enfants persistera lorsqu'ils seront adultes.

Le mariage

Nous nous marions sans nous soucier des lois ou des formalités des sédentaires. Le mariage est toujours l'occasion d'une grande fête. Les coutumes varient d'un groupe à l'autre. Chez les Manouches et les Sinte italiens, c'est la coutume du rapt. Quant la fugue se termine (après quelques jours), les deux jeunes gens reviennent pour se faire accepter des parents. L'usage exige au moins une punition symbolique: un soufflet à la fille par son père ou son frère.

Chez les Roms, le mariage est décidé entre les deux pères. Le père du futur marié doit donner aux parents de la future une somme importante. Le mariage est une grande fête chez les Roms, la mariée est parée comme une idole. Nous nous marions en général entre Tsiganes, mais il y a de plus en plus d'unions entre Tsiganes et gadje.

La naissance

De sévères tabous ayant trait à l'impureté se rapportent à la naissance. Comme il serait malséant de dire qu'une femme est enceinte, on dit «elle est comme ça».

L'accouchement ne doit pas avoir lieu dans la caravane où ville reste de la famille, car la nouvelle mère est «marimée», c'est-à-dire impure, intouchable. De nos jours, l'accouchement ayant lieu à l'hôpital, la mère revient donc avec le nouveau-né sans aucun problème. Le baptême de l'enfant permet dans certains clans de donner à l'enfant son romano-lap (son nom tsigane), véritable et unique passeport intérieur. L'enfant aura un parrain et une marraine (Kirvo et Kirvi) qui contractent avec la famille des liens rigoureux et exigeants.

Le deuil

L'usage très ancien qui consiste à détruire en brûlant tous les objets ayant appartenus au défunt existe toujours.

Le deuil est strict pendant les premiers mois, la musique et la radio sont interdites. On ne doit pas prononcer le nom du défunt ni en conserver l'image.

L'enfance

Nous laissons à nos enfants, surtout aux garçons, une grande liberté et nous montrons admiratifs et très attentifs envers nos jeunes enfants. Si un de nos enfants est malade, c'est l'affolement et des soins de tous les instants. Par contre, nous exerçons avec fermeté notre autorité envers les adolescents.

Nos enfants et l'école

Nous, adultes, sommes dans une grande proportion analphabètes et dépendons de gadje de bonne volonté pour remplir nus papiers, nous lire des noms de rue ... Nous comprenons la nécessité de l'école commune qui évite la ségrégation de nos enfants, avec toutefois la crainte qu'elle ne les «désiganise».

Conscients de nos problèmes (travail incertain, carence de formation, ressources aléatoires), nous envisageons autre chose pour nos enfants. Nous ne pouvons les scolariser normalement si nous ne pouvons stationner aisément.

Tsiganes et Gadje

Aux yeux de beaucoup de sédentaires, nous ne sommes que de perpétuels flâneurs qui ne vivent que de mendicité, de vol ou d'activités suspectes. Nous sommes ainsi toujours accusés de délits dont certains sont exagérés et d'autres inventés.

Nous sommes fiers de notre culture spécifique et il est vrai que le terme de gadjo pour désigner le sédentaire a quelque chose de péjoratif, il signifie «paysan» ou plus précisément «péquenot».

Cependant, nous ne pouvons continuer à nous ignorer. Il est temps d'arrêter d'alimenter les légendes et préjugés de toutes sortes. Ceci limitera les attitudes de mépris et l'hostilité de la part d'un grand nombre de sédentaires. Nous sommes Tsiganes, fort différents les uns des autres selon que nous appartenons à tel ou tel clan.

Nous avons un caractère commun, le nomadisme. Aussi, lorsque nous sommes dispersés par petits groupes au milieu des populations sédentaires avec lesquelles nous sommes en contact, nous adoptons beaucoup de leurs usages.

Ressources et métiers

Nos ressources proviennent d'activités très variées mais non constantes et non régulières. Nos métiers sont compatibles avec la vie nomade :

→ Le travail du métal a toujours été l'une des principales occupations des Tsiganes.

→ Depuis des siècles, nous sommes marchands fripiers, colporteurs et chineurs, nous fréquentons les foires et marchés et faisons du porte à porte avec patience et obstination ...

→ Nous nous employons avec succès à la récolte des fraises, des petits pois ou aux vendanges.

→ Les arts du spectacle: certains ont joui d'un grand prestige dans le domaine de la musique et des autres arts du spectacle, tels le guitariste Django Reinhardt, inventeur du jazz manouche, ou le

guitariste Ricardo Baliardo dit Manitzs de Plata. Plusieurs familles tsiganes dirigent des cirques (les frères Bouglione, les frères Zingari).

→ Certains de nos compatriotes font preuve d'une grande compréhension du monde animal et excellent dans le dressage.

→ Des Sinte piémontais ou des Manouches sont propriétaires de carrousels, de chevaux de bois, de manèges d'autos et d'avions, de stands de tir, de balançoires.

Aspirations

De nos jours, la majorité d'entre nous vit dans une situation économique précaire et bénéficie du RMI. Notre possibilité d'intégration dans la vie sociale locale nous est-elle vraiment accessible, nous qui ne pouvons trop souvent stationner que quelques jours ? Les difficultés de stationnement sur les terrains aménagés (trop peu nombreux et trop chers), nous mettent en marge de la société.

Nous sommes toujours classés parmi les «sans domicile», comme c'est indiqué sur tous nos documents. Or nous jouissons d'un habitat que nous avons choisi qui est notre caravane.

Ce n'est que lorsque le stationnement sera plus facile, les terrains d'accueil plus nombreux que nous pourrons avoir accès au système économique, social et politique local. C'est le point de départ de notre connaissance et reconnaissance auprès des sédentaires. Bien sûr, le risque de conflits entre voyageurs et populations du voisinage subsistera. De même, plus les terrains seront nombreux, plus il faudra veiller à ce qu'ils ne deviennent pas des sortes de ghettos.

(Extraits de « Parole de Tsiganes » Réseau des Terrains d'Accueil des gens du voyage SAN de Sénart 77567 Lieusaint Cedex)

Le chant des gitans

En Languedoc-Roussillon, toute une communauté gitane s'est sédentarisée depuis la Révolution française. Installés dans le quartier Saint-Jacques (Saint Jaume en catalan), Gitans et Manouches, socialement et professionnellement mal intégrés, souffrent d'une mauvaise réputation et se méfient des gadje.

Dans la communauté gitane de Perpignan, on apprend la musique très tôt.

Sans avoir appris le solfège, parfois à peine alphabétisés, les Gitans jouent de la guitare dès l'enfance et tout au long de leur vie. C'est donc par le biais de la musique que l'ethnomusicologue Guy Bertrand va se rapprocher de ces communautés.

« Les gitans ont un pouvoir inventif et créatif étonnant. Il y avait un son, une émotion qui vous frappaient aussi crûment que le regard des vieilles mammas gitanes qui au fond de la cuisine ne perdaient rien de nos échanges. »

A la rencontre des musiciens amateurs locaux

C'est pour faire connaître leur patrimoine musical et pour aider les Jeunes talents à se perfectionner voire à se professionnaliser, que Guy Bertrand a fondé l'Action Musique Interculturelle et Catalane (AMIC), placée au cœur d'un véritable dispositif d'aide à la création. L'association AMIC est lancée en 1993 pour aider les jeunes Gitans à trouver du travail.

Formation d'un premier groupe, Tékaméli, puis deux autres le rejoindront. Des tournées sont programmées, faisant peu à peu apparaître, dans la communauté gitane, la musique comme un moyen crédible de gagner sa vie.

Une mémoire musicale méconnue

L'exemple de Tékaméli joue un rôle fédérateur dans la communauté, notamment auprès des jeunes qui désirent s'investir dans la musique à la suite de leurs grands frères. Trois Gitans issus des ateliers se sont inscrits au Conservatoire dans le but de présenter le diplôme d'état de musiques traditionnelles.

Avec la Casa Musicale, la dynamique lancée depuis le quartier Saint-Jacques rencontre des échos dans d'autres quartiers, ce qui conduit les jeunes de toute la ville de Perpignan à goûter cette pratique en se retrouvant dans un mouvement musical résolument tourné vers la création.

C.M